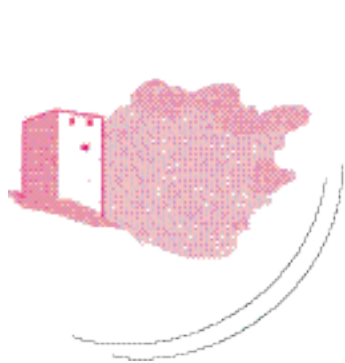




ST-DENIS

info

➔ information municipale • septembre-octobre 2017 • N°118

MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

Adresse mail : mairie.stdenis@orange.fr
Site : www.mairie-saintdenisenbugey.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- M. le Maire sur RDV tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00
Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE Tél. 04 74 38 38 09

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes : tous les lundis des semaines **impaires**.
Prochains enlèvements :
 - Lundis 11 et 25 septembre
 - Lundis 9 et 23 octobre
- Conteneurs ménagers : tous les mercredis.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes de tri sélectif sont fournis par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, pour 12 mois à compter de la date de leur première remise. Les prochaines permanences auront lieu au local habituel de la mairie :

- ➔ **Vendredi 15 septembre et 14 octobre**
de 15h45 à 16h45
- ➔ **Samedi 16 septembre et 15 octobre**
de 10h45 à 11h45

Aucun sac ne sera distribué en dehors de ces permanences.

Édito du Maire

La rentrée scolaire, comme chaque année, sonne le glas de la période estivale. Elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

C'est dans l'appréhension mais aussi la joie et les rires, que les cours et les classes vont à nouveau se remplir d'enfants.

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles et les services de la commune. Ensemble, nous œuvrons pour que les jeunes Sandeniens trouvent ou retrouvent le chemin de l'école dans les meilleures conditions possibles.

Alors que les événements nationaux sont une source d'angoisse, retrouver le chemin de l'école, c'est délivrer un message d'espoir. L'éducation est une priorité et nous continuons à investir pour l'avenir de nos enfants.

Cette rentrée est marquée par le retour de la semaine à 4 jours.

Nous souhaitons une bonne continuation aux enfants partant pour le collège.

Mme Christine PUEL, ex-directrice de l'école, s'en est allée au collège de St Rambert en Bugey, nous lui souhaitons bonne continuation.

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Marlène Boiron, qui pour son premier poste, prend en charge la direction de l'école publique de Saint Denis en Bugey.

Je n'oublie pas de remercier les associations qui s'occupent aussi de l'organisation de la rentrée : inscriptions à la garderie, à la cantine, Sou des écoles.

C'est également la rentrée pour les associations, créatrices de liens sociaux essentiels, qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité culturelle et sportive, et leurs bénévoles.

A toutes et à tous, je souhaite une agréable rentrée.



Des élus de Saint-Denis-en-Bugey ont représenté la commune lors de la manifestation « Ambérieu en fête » sous le thème de Napoléon III

Bonne retraite *Martine*



Le 22 juin a été l'occasion pour Martine Morel de participer à son dernier conseil municipal en tant que secrétaire de mairie. Les élus ont tenu à la remercier pour ses compétences, sa disponibilité, sa discrétion...



■ Rénovation de la fontaine de St Denis

Vous le savez, lors de l'aménagement du centre du village, le démontage de la fontaine avait fait couler beaucoup de salive ...

On peut dire aujourd'hui que sa nouvelle implantation, devant la poste et la bibliothèque, dans l'axe de l'église, accompagnée de grands arbres et de bancs de pierre fait l'unanimité.

Cet environnement recrée une sorte d'agora au centre du village !

Mais il manquait un petit quelque chose à ce renouveau.

La fontaine, mise en place en 1859 suite à une souscription lancée par le Maire de l'époque, M. Quinson, avait subi les outrages du temps. Bordure corniche cassée, fissures, mousses, réparations hâtives ... Son apparence nuisait à son prestige.

La commune a donc décidé de lui refaire une beauté, dans les règles de l'art. Nous avons fait appel à un tailleur de pierre et lui avons confié la tâche de sa rénovation.

Ghislain Bouchard, maître artisan tailleur de pierres, a découpé les parties malades de la fontaine et les a refaçoné dans des blocs de pierre du Bugey de plus d'une tonne.

C'est un bel exemple du travail d'un artisan passionné.

Aujourd'hui terminée et figolée, la fontaine a retrouvé son lustre d'antan !

Ne lui manque que son filet d'eau ... qui, malheureusement, ne coulera plus.



■ Un nouvel aménagement floral rue Charcot

Mais que s'est-il passé ? Où sont les arbres, les arbustes ? Pourquoi ?

Et oui, finis les massifs d'arbustes uniformément verts, trop épais pour une bonne visibilité des piétons et des conducteurs, et qui nécessitaient 3 à 4 tailles par an par une entreprise extérieure.

Finis les poiriers installés trop près de la route et qui se faisaient raboter par les cars et les camions au risque de les amener à se déporter.

Les nouveaux massifs seront plus aérés, avec des floraisons étagées tout au long de l'année, plus résistants à la sécheresse. Des arbres seront replantés, plus en retrait par rapport à la chaussée ou ayant moins d'envergure.

Et pourquoi ne pas avoir attendu l'automne ? Toujours dans un souci d'économies : puisqu'il fallait que l'entreprise vienne tailler les haies, le budget prévu pour cet entretien a servi à l'arrachage.



■ Projet de priorité à droite dans le village

Il ne s'agit pas de politique !

Avec la baisse du nombre de véhicules qui traversent notre commune, certains conducteurs pressés à deux ou quatre roues en profitent pour rouler à vive allure alors que la plupart des axes sont déjà limité à 30 km/h. Comment les contraindre à circuler respectueusement sans ajouter de nouveaux panneaux (souvent ignorés), sans construire de nouveaux ralentisseurs qui génèrent de l'inconfort et usent prématurément nos précieux carrosses, sans installer de feux tricolores coûteux ?

Une invention simple, à l'origine semble-t-il impulsée par le Lyonnais Louis Lépine, du concours éponyme, peut être une solution. Certains villages voisins l'ont déjà adoptée : il s'agit de la priorité à droite.

Nous-mêmes conducteurs bon père de famille ralentissons déjà à certaines intersections de la commune, pourquoi ne pas généraliser le système ? D'autant plus que la rue Brillat-Savarin, la rue Pierre-Curie et la rue de la République sont déjà en priorité à droite.

La raison montre que certains carrefours présentent plus de risques accidentogènes à être prioritaires à droite. Ne serait-ce que le débouché du chemin Voltaire sur la rue du Docteur Charcot : les véhicules non prioritaires arrivant d'Ambérieu devraient s'arrêter sur la voie de chemin de fer ... Inconcevable.

La disparition des panneaux « Stop », « Céder le passage » et du marquage au sol signifie moins de pollution visuelle et surtout moins de frais d'entretien ou de renouvellement. Certains disent qu'il y aura des accidents ... On ne pourra jamais empêcher les inconscients (comprendre les fous du volant) de mettre en péril la tranquillité des usagers de la route, piéton y compris. Mais après avoir été surpris par un véhicule prioritaire venant de la droite, ils changeront forcément d'attitude. Si accident il devait y avoir, mieux vaut de la casse matériel que des dégâts corporels. Il semble aussi évident et courtois de ne pas « se lancer à l'aveuglette » dans une intersection même lorsque l'on est prioritaire.

Alors, instaurer la priorité à droite à Saint-Denis, pourquoi pas ?





Avancée des travaux fibre optique

■ STOP'N GO

Des panneaux «Stop'n Go» vont fleurir cet été d'Ambérieu à Loyettes, de Lagnieu à Serrières-de-Briord. Ils matérialiseront les arrêts du nouveau réseau d'auto-stop initié par le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) et le Département.

Ceci permettra aux «Auto-stoppeurs» (salariés ou demandeurs d'emploi) de la commune, de se rendre dans les entreprises de la Plaine de l'Ain.

L'arrêt du nouveau réseau d'auto-stop à Saint Denis en Bugey est prévu Place de la République.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de se rendre sur le site internet : www.plainedelain.fr/mobilité

Gratuite, l'inscription permet d'obtenir un kit comprenant une carte de membre, un macaron pour le pare-brise, une pancarte personnalisable et une charte d'utilisation.

Autant de gages de confiance pour les automobilistes.

■ Vignette anti-pollution



Dès cet automne, Lyon et Villeurbanne ont optés pour le même système que Paris pour gérer les pics de pollution et les autorisations de circulation.

La vignette, variable selon les émissions polluantes du véhicule en question, est commandable via le site www.certificat-air.gouv.fr, au tarif de 4,18€ (cheminement postal inclus).

Les automobilistes qui ne seront pas munis de la fameuse vignette «Crit'Air» seront passibles d'une amende de 68 à 135€.

RAPPEL CONCOURS DES MAISONS, BALCONS ET MURS FLEURIS

Inscrivez-vous (ou inscrivez vos voisins et amis si eux-mêmes n'osent pas le faire), auprès de
Michelle Cunrath Tél. 06 33 51 51 48
Marie-Noëlle Fantin
Tél. 06 83 65 29 29
Avant le 22 septembre

SAMEDI 16 SEPTEMBRE AU FOUR COMMUNAL

Le CCAS vous propose
des cuisses de poulets
accompagnées
de pommes de terre
cuites au four.

Le SIEA, en partenariat avec les communes de l'Ain, a décidé en 2005 de déployer le **réseau public Fibre Optique Li@in** (*Liaison Internet de l'Ain*).

Les zones rurales ou moins denses étant peu rentables pour les opérateurs privés, qui ne se sont pas déclarés intéressés pour développer la fibre sur ces territoires, il devenait nécessaire pour le SIEA de réaliser les travaux de raccordement afin de permettre à l'ensemble des particuliers, professionnels et collectivités de l'Ain, d'accéder au Très Haut Débit et de contribuer ainsi à éviter la fracture numérique et ce à l'horizon 2021.

Les travaux comprennent plusieurs étapes :

1) Phase d'étude selon une sélection de communes à desservir en fonction de trois critères.

- la présence d'une ou plusieurs Zone(s) d'Activité(s) Économique(s)
- la mauvaise qualité de service internet
- la proximité de l'infrastructure Li@in

2) Le déploiement du réseau Li@in

Cette étape consiste à mettre en place un réseau Fibre Optique structurant s'appuyant sur de grandes artères maillant l'ensemble du territoire départemental.

3) Déploiement du réseau à l'échelle communale

Cette phase de desserte consiste à étendre la Fibre Optique à l'ensemble de la commune afin de se rapprocher au maximum des futurs habitations ou bâtiments à raccorder.

Pour l'ensemble du déploiement du réseau Li@in, le SIEA privilégie les supports existants comme les lignes électriques basses et moyennes tensions dont le Syndicat est propriétaire et/ou passe en souterrain lors de travaux de dissimulation, ceci afin de réduire les coûts de construction.

4) Raccordement

Ce raccordement est déclenché dès lors qu'un particulier ou un professionnel, situé sur une zone couverte, souscrit un abonnement auprès d'un des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) partenaires du SIEA.

Actualité du projet pour le département et notre commune:

A ce jour, près de 50% des communes du département de l'Ain sont ouvertes au service Très Haut Débit Fibre Optique Li@in. Le déploiement progresse, avec l'ouverture de nouvelles communes, de nouvelles Zones d'Activités Économiques et de phases complémentaires.

En ce qui concerne **Saint-Denis-en-Bugey** les travaux d'études ont débuté et les travaux de mise en place du réseau Fibre Optique sont prévus en 2018, pour une ouverture du service Très Haut Débit programmée en 2019.

Pour une information complète :
<http://reso-liain.fr/>



MEMENTO

DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars :
→ Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00
- Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :
→ Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 19 h 00



CENTRE DE LOISIRS

Les Francas prennent le relais
pour la vie extra-scolaire.
Les inscriptions pour les mercredis
sont ouvertes au

09 52 28 89 37
07 82 51 29 77

DIMANCHE
1^{er} OCTOBRE 2017
À ST VULBAS :
OCTOBRE ROSE

Course à pied, marche, animations
pour la lutte contre le cancer.
contact@seinvulbasenrose.fr

SEMAINE
BLEUE
DU 2 AU 8 OCTOBRE

Pour plus d'information :
www.clic-plainedelain.fr

VOISINS
VIGILANTS

La commune a décidé
d'adhérer au dispositif
« participation
citoyenne ».



Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE

- Samedi 2** 32 S3 et 4 Challenge Municipalité 8 h 30 - Amicales Boules *Clos Iosti*
Lundi 4 AG à 19 h 30 - Ch'Tis *Salle polyvalente*
Jeudi 7 Reprise Jeudi rencontre + soirée - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*
Vendredi 8 Tournoi - SDAFC vétérants *Stade*
Samedi 9 But d'honneur 8 h + AG 11 h 30 - Amicales Boules *Clos Iosti*
Mercredi 13 Assemblée générale 19 h - QP1C *Salle polyvalente*
Mercredi 13 But d'honneur après-midi - Boule du moulin *Boule du moulin*
Vendredi 15 Réunion 18 h - Pompiers retraités *Salle polyvalente*
Vendredi 15 Assemblée générale 20 h 30 - Sou des Écoles *Salle polyvalente*
Samedi 16 Journées européennes du Patrimoine - Culture et Partage *Village*
Dimanche 17 Journées européennes du Patrimoine - Culture et Partage *Village*
Samedi 23 Challenge Monin - Boule du Moulin *Salle du moulin*

OCTOBRE

- Dimanche 8** Brioches - Sou des Écoles *Village*
Lundi 9 Concours vogue Bidaut-Bernisson - Amicales Boules *Clos Iosti*
Vendredi 13 Réunion 17 h - Pompiers retraités *Salle polyvalente*
Jeudi 19 Machon - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*
Vendredi 20 Assemblée générale 20 h - Danse Club *Salle polyvalente*
Samedi 21 Tournoi interclubs de l'Ain - QP1C *Salle polyvalente complète*
Lundi 30 (pas le 6/11) Concours de belote - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*